



AUTO *Prévention*

ASSOCIATION SECTORIELLE SERVICES AUTOMOBILES

RAPPORT ANNUEL 2009

Auto Prévention en bref

De concert avec les employeurs et les travailleurs, Auto Prévention trace la voie en matière de prévention en mettant au point des solutions novatrices et concrètes, et en offrant des services et des conseils en entreprise ainsi que de la formation sur une foule de sujets en santé et en sécurité du travail.

Le secteur des services automobiles regroupe quelque 10 000 entreprises qui emploient plus de 60 000 personnes œuvrant dans les secteurs suivants :

- la vente de véhicules automobiles (autos et camions) ;
- la mécanique automobile ;
- la carrosserie ;
- la vente et le service de pneus ;
- l'esthétique automobile ;
- l'entreposage, la distribution et la vente de pièces et d'accessoires neufs et usagés ;
- les entreprises spécialisées dans le service de freins, de suspension, de transmission, de vitres et de radios.

Le personnel au 31 décembre 2009

Jean-Guy Trottier, directeur général

François Bilodeau, conseiller en prévention

Martin Bonneau, conseiller en prévention

Danielle Caron, secrétaire administrative

Martine Charette,
conseillère en hygiène industrielle

Henri Paul Fillion, conseiller en prévention

Michel Gagnon, conseiller en hygiène industrielle

Diane Gareau, adjointe à la direction

Gérald Gauthier, conseiller en prévention

Jocelyn Jargot, conseiller en prévention

Marianne Laforte, conseillère en prévention

Jacques Lambert, conseiller en prévention

André Lamonde, coordonnateur –
communications et relations publiques

Martine Ouimet, contrôleur

Table des matières

**Rapport des
coprésidents** 4

**Rapport du
directeur général** 6

Rapport d'activités 8

États financiers 13

Les associations membres en 2009

Partie patronale

Association des industries de l'automobile du Canada (Québec) (AIA)

Association des marchands Canadian Tire du Québec (AMCTQ)

Association des marchands de véhicules d'occasion du Québec (AMVOQ)

Association des recycleurs de pièces d'autos et de camions (ARPAC)

Association des services de l'automobile du Québec (ASA)

Association des spécialistes de pneus et mécanique du Québec (ASPMQ)

Corporation des carrossiers professionnels du Québec (CCPQ)

Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec (CCAQ)

Partie syndicale

Fédération de la métallurgie (CSN)

Fédération démocratique de la métallurgie, des mines et des produits chimiques (CSD)

Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA Canada)

Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA Canada), section locale 4511

Le conseil d'administration au 31 décembre 2009

Partie patronale

Michel Bourbeau, CCPQ
coprésident et membre du comité exécutif

André Castonguay, ASA

Jacques Chalifoux, AIA

Richard Cliche, AMVOQ

Guy Girard, ASPMQ
trésorier et membre du comité exécutif

Claude Jacob, AMCTQ

Simon Matte, ARPAC

Lise Roy, CCAQ

A aussi été membre du conseil au cours de l'année

Marc-André Saint-Jacques, AMCTQ

Partie syndicale

Daniel Lapointe, TCA Canada section locale 4511
coprésident et membre du comité exécutif

Claude Bernier, CSN

René Couture, CSN
membre du comité exécutif

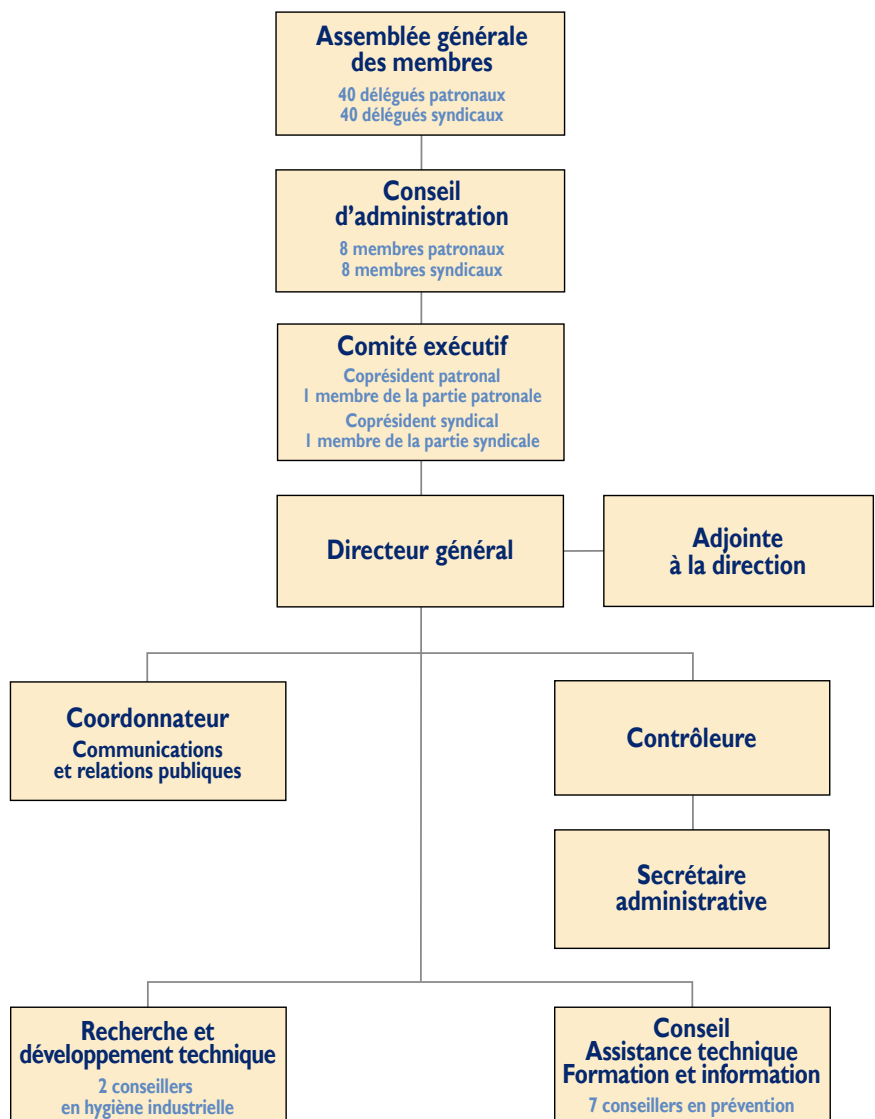
Sylvain Martin, TCA Canada

Jean Leclerc, CSD

Gérard Sarfati, TCA Canada section locale 4511

Daniel Saint-Louis, TCA Canada

Gaétan Tremblay, CSD



Rapport des coprésidents

Poursuivant son objectif de prise en charge de la prévention par le milieu, le service à la clientèle agrandit son périmètre d'action par l'ajout de deux nouveaux conseillers pour appuyer les entreprises.

Pour contrer les effets du vieillissement et du bris des équipements, nos conseillers proposent aux entreprises l'adoption d'un plan d'action annuel. Mieux formés pour identifier les risques, gestionnaires et travailleurs peuvent s'impliquer dans l'élaboration de programmes d'entretien des équipements contribuant ainsi à rendre leur utilisation plus sécuritaire.

Des nouveautés en 2009

L'autoformation sur le thème *L'utilisation sécuritaire des ponts élévateurs à deux colonnes* a suscité l'intérêt des utilisateurs de cet équipement. Rendue disponible sur internet, cette formation intéresse de nombreux travailleurs qui semblent apprécier la formule ludique et la souplesse de ce nouveau matériel didactique personnalisé.

En recherche et développement, ce sont sur les méthodes de travail et les équipements utilisés dans le service de pneus qu'on a mis l'emphase cette année. Le volet qui vise les voitures de tourisme a été complété, tandis que celui qui touche les pneus de véhicules lourds est en cours de développement.

Une association qui s'implique

L'étroite communication entre l'association, les travailleurs et les employeurs contribue à assurer une connaissance approfondie des besoins en matière de prévention. Poursuivant dans la même veine, Auto Prévention raffermira ces liens par la promotion de la prévention auprès des travailleurs des associations membres.

La popularité des services de formation, d'assistance aux comités de santé et de sécurité, de conseils, de documentation ainsi que de nos publications et



de notre site internet confirme le dynamisme de notre secteur et présente une alternative très intéressante pour la relève qui cherche un emploi de qualité offrant à la fois des possibilités d'avenir et un travail sécuritaire.

Plus que jamais, l'industrie des services automobiles est en mesure d'offrir un avenir prometteur et sécuritaire où tous les talents peuvent être mis à profit. Cependant, nous devons demeurer vigilants, car le moindre relâchement du niveau de la prévention se traduit par un accident, une augmentation des coûts d'opération et un malaise parmi les travailleurs du secteur.

Nous comptons donc sur toutes nos associations membres pour promouvoir la sécurité du travail afin que, dans chaque entreprise, la prévention demeure une préoccupation constante.



Michel Bourbeau,
coprésident patronal

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.

Michel Bourbeau



Daniel Lapointe,
coprésident syndical

A handwritten signature in blue ink, written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.

Daniel Lapointe

Rapport du directeur général

Le vent de changement qui s'est amorcé dans les ateliers de service automobile soulève certaines questions auprès des gestionnaires et des travailleurs. Les conversions proposées comportent-elles des risques ? Sommes-nous protégés contre ceux-ci ?

Le conseil d'administration de notre association veut proposer des solutions adaptées à ces nouveaux besoins.

Le comité exécutif composé de Michel Bourbeau, coprésident patronal, Daniel Lapointe, coprésident syndical, Guy Girard, trésorier et administrateur, et de René Couture, administrateur, entend maintenir la disponibilité des connaissances et des services actuels et s'adapter à la progression rapide de notre industrie.

Un secteur en croissance

Depuis le début de janvier, le secteur desservi par Auto Prévention s'est agrandi avec la venue des recycleurs de voitures et de camions du Québec. Avec plus de 500 entreprises et plus de 3000 travailleurs, cette clientèle générera une demande pour des formations adaptées à leurs besoins.

Pour accompagner la croissance de la demande de services, Auto Prévention a augmenté sa présence auprès des ateliers en ajoutant deux personnes à son équipe de conseillers en prévention. Un d'entre eux, déjà conseiller en hygiène pour l'association depuis 12 ans, a été transféré au service aux entreprises dans la région de la Montérégie alors que sa nouvelle collègue s'est vue attribuer l'ouest de Montréal et l'est de Lanaudière. Comme une partie de l'année fut consacrée à leur formation, les effets de ces ajouts se feront surtout sentir en 2010.



Des actions concrètes

L'augmentation de l'offre de services dépend en grande partie d'une meilleure connaissance de la clientèle et de la précision des informations la concernant. C'est ce à quoi nous avons consacré une bonne partie de l'année en améliorant notre base de données sur les membres et nos interventions.

Au cours de 2009, les formations en entreprise et les formations régionales ont connu une progression constante. De plus, la mise en route de l'autoformation sur l'utilisation sécuritaire du pont élévateur s'avère un moyen flexible, rapide et efficace de rejoindre les nombreux utilisateurs de ces équipements.

Des ajustements constants

Si le nombre des ponts roulants s'avère assez limité, force est d'admettre que cet équipement représente un risque certain pour tous les travailleurs qui les utilisent. C'est d'ailleurs pour cette raison que depuis juin 2008, les utilisateurs de cet équipement sont tenus de suivre une formation obligatoire.

Nous avons poursuivi l'assistance aux entreprises en offrant des conseils techniques et du soutien aux comités de santé et de sécurité du travail, et en effectuant la promotion d'installations et d'équipements sécuritaires. C'est ainsi que nous sommes en train de développer et d'intégrer le volet des aires de préparation mis au point au cours de l'année.

Les équipements et les méthodes de travail au service des pneus ont aussi tenu une place importante dans notre agenda. La formation en service de pneus pour voitures de tourisme est complétée et nous offrirons sous peu la formation pour les pneus de véhicules lourds.

La recherche et le développement

Parmi les sujets qui demeurent une préoccupation constante, mentionnons le bruit et les vibrations associées aux outils pneumatiques. Nous souhaitons en arriver à proposer un guide pratique pour l'acheteur et l'utilisateur de ces équipements.

Nous étudions également les troubles musculo-squelettiques causés notamment par le travail à bout de bras. Nous proposons

de bien cerner ce problème et d'inventorier des solutions, notamment au niveau des méthodes de travail.

La prévention au coeur du quotidien

Le magazine *Auto Prévention* poursuit sa mission d'information et de formation auprès des travailleurs du secteur et de tous les partenaires de l'association, en offrant un éventail de connaissances qui visent à associer la prévention à tous les gestes accomplis par les professionnels du secteur.

De plus, notre site internet regroupe de plus en plus de documents, afin d'aider les employeurs et les travailleurs du secteur à prendre en charge eux-mêmes leur prévention.

En terminant, permettez-moi de souligner l'excellent travail de notre personnel. Car c'est grâce à son dynamisme et à son professionnalisme que travailleurs et employeurs bénéficient d'un milieu de travail plus sécuritaire.



Jean-Guy Trottier,
directeur général

A handwritten signature in blue ink that reads "Jean-Guy Trottier".

Jean-Guy Trottier

Rapport d'activités

Les activités d'auto prévention se présentent en quatre volets : la recherche et le développement, le service à la clientèle, les publications et la promotion de la prévention.

Le service à la clientèle

Nos conseillers interviennent fréquemment dans les entreprises pour promouvoir la prévention. Ces interventions s'effectuent sous les formes suivantes :

- l'aide pour déterminer les besoins en formation, en conseils et en soutien technique,
- le soutien pour le développement d'un plan d'action,
- la formation sur les risques et les mesures de prévention,
- les conseils pour identifier et corriger les risques, ainsi que pour élaborer un programme d'entretien préventif des équipements.

L'implantation et le soutien de la prévention

En 2009, nos conseillers sont intervenus à 2606 occasions dans les entreprises, ce qui représente 115 interventions de plus que l'année précédente, soit une augmentation de 4,6 %. Ces interventions ont essentiellement permis de démarrer ou de soutenir les activités de comités de santé et de sécurité. Elles ont aussi aidé à l'implantation ou à la supervision des activités de gestion de la prévention.

Ce soutien a aussi pris la forme de conseils techniques visant à améliorer la sécurité des lieux et des équipements ou encore à recommander le choix d'équipements de protection personnelle adaptés aux besoins.



La formation en santé et en sécurité du travail

Cette année, nos conseillers ont donné 837 sessions de formation, comparativement à 673 l'année précédente, soit une augmentation de 25 %. Le nombre de personnes formées fut de 5565 par rapport à 4341 en 2008, ce qui représente une augmentation de 28 % en un an.

La majorité des sessions dispensées sont des formations obligatoires, c'est-à-dire *Le SIMDUT*, *Les chariots élévateurs* et *Le TMD*. La plupart de ces sessions comportent des exercices pour s'assurer de l'acquisition des connaissances.

S'ajoutent à cela les sessions techniques intitulées *Le service de pneus* et *Le levage des véhicules* qui elles, sont complétées par une formation pratique en atelier. À la fin de 2008 s'est ajoutée une nouvelle session de formation obligatoire sur *L'utilisation sécuritaire des ponts roulants*.

En conformité avec notre mandat de promouvoir la prévention à tout le secteur des services automobiles, nous avons mis au point une formation en ligne concernant *L'utilisation sécuritaire des ponts élévateurs à deux colonnes*. Avec ce produit, nous avons mis à la portée de tous les techniciens les informations essentielles leur permettant d'améliorer leurs connaissances pour utiliser cet équipement en toute sécurité.

L'expérience s'avère prometteuse puisque cette formation, déjà suivie par 883 personnes depuis avril 2009, est maintenant recommandée par tous les intervenants du milieu de la prévention ainsi que par les organisations majeures de l'industrie dont le CAA Québec.

Devant l'intérêt porté envers cette formule, Auto Prévention préparera une autre session d'autoformation en 2010, afin de joindre un plus grand nombre de travailleurs du secteur des services automobiles.

Les services aux entreprises en 2009

Type d'interventions	Nombre
Sessions de formation, conférences techniques	837
Interventions auprès des comités de santé et de sécurité (réunions, soutien, suivi)	834
Conseils techniques (sécurité, ventilation, hygiène et ergonomie)	662
Premiers contacts et sollicitation	78
Documentation spécialisée et autres interventions	195
Total	2606

Les sessions de formation dispensées en 2009

Session	Nombre de sessions	Nombre de participants
Le SIMDUT (le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail)	299	1837
Les chariots élévateurs	132	831
Le levage sécuritaire des véhicules	71	570
Le service de pneus • Dosez vos efforts	59	553
L'utilisation sécuritaire des ponts roulants	33	306
La prévention • La prévention multirisque • La tenue des lieux	14	282
Le bruit et la surdité professionnelle	26	238
Le TMD (le Transport des matières dangereuses)	24	193
L'enquête d'accident	66	185
Prévenir les lésions aux mains	10	116
Le comité de santé et de sécurité efficace	22	82
La prévention des risques d'incendie	6	74
Blitz CSST (CO, levage, fosses, sécurité) • Soirées d'information	51	65
Prévenir les lésions aux yeux	4	61
Les équipements de protection individuelle	7	53
Le soudage et le découpage du métal	5	42
Autres sujets	8	77
Total	837	5565

Autoformation : Les ponts élévateurs hors terre à 2 colonnes 883

La recherche et le développement

Pour demeurer le chef de file en matière de prévention, Auto Prévention doit maintenir ses connaissances à la fine pointe de l'industrie. L'échange constant d'information entre le terrain et les chercheurs alimente les deux parties et assure la coordination nécessaire à l'avancement des projets de recherche.

Les fosses de réparation

Les concepteurs et les utilisateurs de ces fosses disposent maintenant d'une fiche technique pour planifier, construire et entretenir une fosse en éliminant certains dangers et en contrôlant d'autres.

Les lésions au dos et les troubles musculo-squelettiques

L'utilisation des outils pneumatiques s'accompagne de bruits et de vibrations qui peuvent causer des préjudices aux travailleurs.

Les connaissances acquises en ce domaine par les spécialistes de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST), le département de kinanthropologie de l'Université du Québec (UQAM), le Groupe d'acoustique de l'université de Sherbrooke (GAUS) et Auto Prévention ont permis d'identifier des pistes de solutions pour réduire le bruit et les vibrations qui accompagnent le travail avec ce type d'outillage.

Ces connaissances ont d'ailleurs permis la mise à jour de la session de formation sur le bruit et la surdité professionnelle, et surtout de développer une toute nouvelle session sur les troubles musculo-squelettiques, laquelle fut présentée en avant-première à Mont-Laurier en novembre dernier.

En 2010, nous poursuivrons le développement de cette session et surtout, nous chercherons à identifier des pistes de solutions pour permettre aux techniciens de réduire les risques de lésions musculo-squelettiques.



L'accueil des jeunes et des nouveaux travailleurs

L'intérêt pour ces groupes de travailleurs doit être maintenu car ils demeurent encore des travailleurs à risques.

En 2009, nous avons accru notre présence auprès de quelques centres de formation professionnelle et nous avons commencé à exporter cette nouvelle approche vers d'autres centres. De nouveaux développements sont à prévoir au cours des prochaines années.



La promotion de la prévention

Faire connaître les avantages de la prévention fait aussi partie du mandat d'Auto Prévention. Un volet de cette mission s'effectue lors de notre colloque annuel, lequel regroupe 200 personnes directement impliquées dans les activités de prévention du monde de l'automobile. Dans le cadre de notre assemblée générale annuelle, nous avons présenté deux ateliers sous les thèmes suivants :

- Nouveaux travailleurs : tout se passe à l'accueil.
- Autoformation : l'utilisation sécuritaire du pont élévateur.

À cela, il faut ajouter la présence d'Auto Prévention aux événements qui regroupent les intervenants majeurs dans le domaine des services automobiles.



Ainsi, nous étions présents – avec notre kiosque – aux congrès annuels de l'Association des marchands de véhicules d'occasion du Québec, de l'Association des recycleurs de pièces d'auto et de camions, de l'Association des marchands Canadian Tire du Québec et de l'Association provinciale des dépanneurs du Québec.

Auto Prévention a aussi présenté ses services au Grand rendez-vous de la santé et de la sécurité de Québec au printemps, et à celui de Montréal, en octobre dernier.

Toutes ces présences permettent d'accroître notre visibilité et de nous assurer que de plus en plus d'employeurs et de travailleurs nous reconnaissent comme leaders de la prévention dans le monde de l'automobile.



Les publications

Le magazine *Auto Prévention*

Publié à chaque changement de saison, le magazine *Auto Prévention* s'avère le seul magazine spécialisé en prévention des accidents et des maladies professionnelles pour le secteur des services automobiles. Son lectorat se compose surtout de gestionnaires et de travailleurs de l'industrie ; il comprend aussi les étudiants et les enseignants des centres de formation, ainsi que les professionnels du réseau de la santé et de la sécurité du travail.

Avec un tirage de 14 500 exemplaires, le magazine propose des chroniques pratiques, des affiches détachables, des trucs et des astuces du métier, des méthodes de travail éprouvées ainsi que des innovations susceptibles de faciliter la tâche des travailleurs.

Les affiches et les autocollants

Occasionnellement, la livraison du magazine s'accompagne de documents d'appoint. Ainsi, au cours de l'année, nous avons publié un autocollant mentionnant les consignes à respecter pour l'ajustement des guides et des gardes d'un touret à meuler. Nous avons aussi expédié des autocollants pour promouvoir auprès des carrossiers le port du masque à adduction d'air et de la combinaison complète.

Le site internet

En ligne depuis 1997, le site autoprevention.qc.ca apporte des réponses concrètes à tous ceux qui sont en quête d'informations techniques. Accessible à toute heure du jour et de la nuit, il est devenu **la** référence pour tous les intervenants du milieu. La quantité d'informations qu'on y trouve en fait une ressource fiable, rapide et à la portée de tous.

Bien qu'il ne remplace pas la présence d'un conseiller, notre site internet propose une multitude d'outils de référence : on y trouve toute la documentation existante ainsi que les magazines déjà publiés et les dossiers thématiques comme le dos et les ponts élévateurs.



États financiers

au 31 décembre 2009

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres et au conseil d'administration de
ASSOCIATION SECTORIELLE SERVICES AUTOMOBILES

J'ai vérifié le bilan de **ASSOCIATION SECTORIELLE SERVICES AUTOMOBILES** au **31 DÉCEMBRE 2009**, l'état des résultats et l'état de l'évolution du solde des fonds de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Association. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Association au **31 décembre 2009**, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



André Racine, CA
Auditeur

Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec
le 17 février 2010



RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009

	2009	2008
Produits		
Financement transmis par la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec	1 850 000 \$	1 800 000 \$
Revenus d'intérêts	7 131	17 521
Revenus professionnels	8 382	4 139
Revenus de publicité et autres revenus	<u>1 603</u>	<u>4 160</u>
	<u>1 867 116</u>	<u>1 825 820</u>
Dépenses		
Salaires et charges sociales	1 137 146	1 069 259
Frais d'administration	194 544	215 323
Frais de déplacement et d'hébergement	173 874	163 102
Frais de promotion et d'information	121 359	105 705
Honoraires	56 225	100 358
Frais de réunion	<u>53 052</u>	<u>48 823</u>
	<u>1 736 200</u>	<u>1 702 570</u>
Excédent avant amortissement	130 916	123 250
Amortissement (note 2)	<u>20 078</u>	<u>16 024</u>
Excédent de l'exercice (note 7)	110 838 \$	107 226 \$

SOLDE DES FONDS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009

	Fonds général	Fonds d'immobilisations	Total 2009	Total 2008
Solde au début	233 556 \$	49 498 \$	283 054 \$	175 828 \$
Excédent de l'exercice	130 916	(20 078)	110 838	107 226
Investissement en immobilisations	<u>(22 102)</u>	<u>22 102</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
Solde à la fin	342 370 \$	51 522 \$	393 892 \$	283 054 \$

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2009

	2009	2008
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	154 290 \$	92 633 \$
Dépôt à terme – au coût (0,30 %)	300 000	250 000
Débiteurs	16 740	12 992
Frais payés d'avance	<u>33 723</u>	<u>35 773</u>
	504 753	391 398
Immobilisations (notes 2 et 3)	<u>51 522</u>	<u>49 498</u>
	<u>556 275 \$</u>	<u>440 896 \$</u>
PASSIF		
Court terme		
Fournisseurs et frais courus	91 013 \$	95 891 \$
Salaires et vacances courus	<u>71 370</u>	<u>61 951</u>
	<u>162 383</u>	<u>157 842</u>
Solde des fonds		
Immobilisations	51 522	49 498
Général	<u>342 370</u>	<u>233 556</u>
	<u>393 892</u>	<u>283 054</u>
	<u>556 275 \$</u>	<u>440 896 \$</u>

PASSIF ÉVENTUEL (note 4)

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 5)

Au nom du conseil,



Michel Bourbeau
Coprésident



Daniel Lapointe
Coprésident



Jean-Guy Trottier
Directeur général

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2009

I. SITUATION JURIDIQUE ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le 16 décembre 1982, le conseil d'administration de la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec a approuvé, conformément aux dispositions contenues dans la Loi sur la santé et la sécurité du travail, le protocole d'entente intervenu entre les Associations d'employeurs et les Associations syndicales du secteur des services automobiles, créant l'Association dont l'objectif principal est d'offrir des services de formation, d'information, de recherche et de conseil à l'ensemble des employeurs et des travailleurs du secteur. L'Association a tenu son assemblée générale de formation le 11 mars 1983 et elle a commencé ses activités à cette date. En 1986, l'Association a obtenu son certificat de constitution en **Association Sectorielle Services Automobiles** au sens du Code civil en vertu de l'Article 98 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail du Québec. L'Association utilise aussi la raison sociale « Auto Prévention ».

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

A) Présentation des états financiers

La présentation des états financiers de l'Association a été établie en fonction du guide budgétaire des Associations sectorielles paritaires publié par la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec.

B) Estimation de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent certains montants des éléments d'actif et de passif déclarés, la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et dépenses de l'exercice visé. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Constatation des produits

Les produits sont comptabilisés à la date où ils sont gagnés selon la méthode de comptabilité d'exercice.

D) Instruments financiers

L'Association a évalué la juste valeur marchande de ses instruments financiers en se basant sur les taux d'intérêt actuels, la valeur au marché et le prix actuel d'un instrument financier ayant des conditions comparables. À moins d'indication contraire aux présentes, la valeur comptable de ces instruments financiers est semblable à leur juste valeur marchande. L'Association ne transige qu'avec une seule institution financière qui détient son encaisse et son dépôt à terme d'un total de 454 290 \$ (au 31 décembre 2008, 342 633 \$).

E) Immobilisations

La politique de l'Association est de comptabiliser les acquisitions d'immobilisations au coût dans le fonds d'immobilisations et de pourvoir à un amortissement selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

Mobilier de bureau	10 %
Matériel informatique et équipement de bureau	20 %
Améliorations locatives	Durée du bail

L'amortissement est imputé aux résultats et au fonds d'immobilisations.

3. IMMOBILISATIONS

			2009	2008
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	77 880 \$	70 355 \$	7 525 \$	8 993 \$
Matériel informatique et équipement de bureau	170 764	130 804	39 960	35 795
Améliorations locatives	<u>6 729</u>	<u>2 692</u>	<u>4 037</u>	<u>4 710</u>
	255 373 \$	203 851 \$	51 522 \$	49 498 \$

4. PASSIF ÉVENTUEL

Employés

Conformément aux clauses de la convention collective et des contrats d'emploi, les employés ont droit, en cas de licenciement et de cessation des activités de l'Association, à des indemnités calculées en fonction du nombre d'années de service continu. Les indemnités maximales ainsi acquises pour cause de licenciement pourraient s'élever à 667 856 \$ au 31 décembre 2009 (615 528 \$ au 31 décembre 2008).

Total payable en cas de licenciement sans cessation des activités 498 041 \$

Total payable en cas de cessation des activités 667 856 \$

5. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

A) Local loué

Le local de l'Association est loué en vertu d'un bail échéant le 30 septembre 2016. Ce bail comporte aussi une clause d'ajustement. Le solde minimal de cet engagement au 31 décembre 2009 s'élève à 687 065 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq (5) prochains exercices sont :

2010	98 104 \$
2011	99 379 \$
2012	100 654 \$
2013	101 929 \$
2014	103 204 \$

Le locateur détient une hypothèque mobilière sur tous les biens meubles actuels et futurs de l'Association. De plus, l'Association bénéficie d'une option de renouvellement pour une période additionnelle de cinq (5) ans en autant qu'elle avise le locateur au moins six (6) mois avant l'échéance du bail.

B) Équipement loué

L'Association loue un équipement dont la durée de location s'arrête le 27 mars 2013. La dépense annuelle est de 6 796 \$ et le solde de l'engagement totalise 22 089 \$ au 31 décembre 2009.

6. RISQUE DU FINANCEMENT DE LA CSST

L'Association est financée par des sommes perçues spécifiquement à cette fin par la CSST. Le taux, aux fins du financement de l'Association, est appliqué sur la masse salariale assurée par la CSST dans le secteur. Le résultat obtenu doit être suffisant pour couvrir les besoins financiers de l'Association, compte tenu de d'autres variantes (ex. récupération du surplus de l'exercice précédent). Advenant que les salaires assurables dudit secteur subissent une baisse marquée, cette situation pourrait résulter en une réduction du montant transmis par la CSST et pourrait aussi obliger l'Association à réduire ses dépenses de même que ses activités.

7. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

L'Association a adopté les recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés concernant la présentation des états financiers des organismes sans but lucratif. Cependant ces recommandations ne sont pas toutes appliquées pour la présentation des prévisions budgétaires qui est établie selon le guide budgétaire des associations sectorielles paritaires et exigée par la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec. Le tableau suivant permet de concilier les deux modes de présentation concernant l'excédent (déficit) des produits sur les dépenses.

	2009	2008
Excédent (déficit) de l'exercice selon les états financiers établi selon les principes comptables	1 10 838 \$	107 226 \$
PLUS : amortissement des immobilisations	<u>20 078</u>	<u>16 024</u>
	130 916	123 250
MOINS : investissement en immobilisations	<u>22 102</u>	<u>13 657</u>
Excédent (déficit) déterminé selon les directives de la CSST	<u>108 814 \$</u>	<u>109 593 \$</u>

8. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté car il n'apportait aucun renseignement supplémentaire jugé pertinent.

DÉPENSES DU FONDS GÉNÉRAL

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009

	2009	2008
Salaires et charges sociales		
Employés permanents	943 586 \$	891 944 \$
Employés temporaires	1 450	0
Charges sociales – obligatoires	96 576	94 306
Charges sociales – facultatives	<u>95 534</u>	<u>83 009</u>
	<u>1 137 146</u>	<u>1 069 259</u>
Frais d'administration		
Loyer des bureaux	108 488	109 224
Affranchissements et messageries	4 971	3 222
Téléphone et communications	23 221	24 063
Fournitures de bureau	14 960	23 734
Assurances – bureau et affaires	3 327	3 494
Abonnements et documentation	1 335	1 194
Location d'équipement	7 821	12 790
Entretien et réparation d'équipement	857	1 817
Frais bancaires	1 373	1 327
Formation, congrès et associations	7 587	8 379
Frais divers	<u>20 604</u>	<u>26 079</u>
	<u>194 544</u>	<u>215 323</u>
Frais de déplacement et d'hébergement	<u>173 874</u>	<u>163 102</u>
Frais de promotion et d'information		
Outils d'information	75 361	64 855
Affranchissements et envois postaux	33 678	33 624
Kiosques et publicité	<u>12 320</u>	<u>7 226</u>
	<u>121 359</u>	<u>105 705</u>
Honoraires		
Honoraires de consultation externe	17 862	66 689
Frais juridiques	0	2 062
Frais de vérification	6 820	6 431
Salaires perdus des administrateurs et délégués, et jetons de présence	<u>31 543</u>	<u>25 176</u>
	<u>56 225</u>	<u>100 358</u>
Frais de réunion	<u>53 052</u>	<u>48 823</u>
	<u>1 736 200 \$</u>	<u>1 702 570 \$</u>



8, rue de la Place-du-Commerce, bureau 150
Brossard (Québec) J4W 3H2

Téléphone : 450 672-9330 ou 800 363-2344

Télécopieur : 450 672-4835 ou 800 910-0122

Courriel : info@autoprevention.qc.ca

Site internet : autoprevention.qc.ca